



14^{ème} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS

Bonn, Allemagne, 14 au 17 mars 2007

CMS/ScC14/Doc. 20
Point 3 de l'ordre du jour

OPTIONS POUR UNE REVISION DU MODUS OPERANDI DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS

Introduction

1. Le Conseil scientifique de la CMS s'est penché sur ses méthodes de travail. Lors de récentes réunions notamment, les débats ont porté essentiellement sur les moyens d'améliorer l'efficacité du Conseil par ses avis et ses réponses aux demandes de la Conférence des Parties et d'autres organes de la Convention sur des questions relatives à la science et à la conservation des espèces migratrices.

2. Un pas significatif dans cette direction a été l'élaboration et l'adoption par la 13^{ème} réunion du Conseil (Nairobi, 16-18 novembre 2005) du Plan d'application de la stratégie (SIP) 2006-2011 pour le Conseil scientifique. Le SIP décrit la contribution que le Conseil scientifique de la CMS a l'intention de faire à l'application du Plan stratégique de la CMS pour 2006-2011 sous la forme d'activités concrètes conçues pour être mesurables, avec des jalons pour sa réalisation afin que les progrès puissent être évalués régulièrement. A cet égard, il représente un changement majeur vers une méthode de travail plus stratégique et plus orientée vers le rendement. Sa 14^{ème} réunion représente la première occasion offerte au Conseil d'examiner les progrès accomplis dans l'application du plan et les moyens pratiques d'indiquer les rendements et résultats escomptés, y compris la nécessité et la disponibilité des ressources financières.

3. La 31^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS (Bonn, 28-29 septembre 2006) a examiné la question du financement des réunions du Conseil scientifique. Une inquiétude a été exprimée à la réunion quant à la possibilité d'identifier les ressources financières adéquates pour assurer l'organisation des 14^{ème} et 15^{ème} réunions du Conseil. Des membres ont également manifesté de l'anxiété concernant la recherche des moyens financiers nécessaires pour l'organisation à long terme des réunions du Conseil scientifique, étant donné les limites budgétaires et la taille accrue du Conseil, conséquence de l'augmentation croissante et régulière des adhésions à la Convention (qui compte maintenant 102 Parties). A cet égard, le président du Comité permanent a demandé au Conseil scientifique et au Secrétariat d'examiner les moyens de simplifier le Conseil, notamment en explorant les possibilités de réduire la taille des futures réunions. Il a été décidé que la question serait débattue à la 14^{ème} réunion du Conseil en mars 2007 et les conclusions de la discussion seraient communiquées au Comité permanent à sa 32^{ème} réunion en septembre 2007.

4. Dans les sections suivantes de ce document le Secrétariat a examiné des options éventuelles pour (i) *ajuster les méthodes de travail du Conseil*, notamment en ce qui concerne ses activités entre les sessions afin qu'il soit mieux à même d'atteindre les rendements et résultats escomptés au titre du SIP et des Résolutions et Recommandations de la COP s'y rattachant et (ii) *réduire les coûts de l'organisation des futures réunions* du Conseil scientifique.

Options pour des travaux entre les sessions

5. Parallèlement à la croissance de la Convention, les demandes de service du Conseil scientifique par la Conférence des Parties et autres organes de la CMS ont augmenté d'une manière significative au fil des ans. Le Plan d'application de la stratégie pour 2006-2011 adopté par la 13^{ème} réunion pose également un certain nombre d'objectifs ambitieux.

6. Afin de répondre à ces demandes et à ces objectifs, et indépendamment de toute décision concernant la forme des réunions à venir, le renforcement des mécanismes des travaux entre les sessions du Conseil semble nécessaire.

7. Une pratique bien établie au Conseil scientifique est la création de *groupes de travail chargés de missions spécifiques*. Des groupes de travail ont été établis récemment pour examiner les questions relatives aux groupes taxonomiques (Groupes de travail taxonomiques), aux régions (Groupes de travail régionaux) et aux questions se recoupant (par ex. prises accidentelles, espèces migratrices en tant que vecteurs de maladies). Plusieurs de ces groupes de travail se réunissent régulièrement à l'occasion de réunions du Conseil.

8. La création de groupes de travail s'est généralement révélée être un mécanisme efficace pour traiter des questions spécifiques au sein de réunions régulières du Conseil. A part quelques exceptions notables, l'activité des groupes de travail ne s'est cependant pas poursuivie d'une manière significative au cours de la période entre les sessions, contrairement à la pratique d'autres organes, dont des Accords de la CMS, tels que EUROBATS, ASCOBANS et ACCOBAMS, où les travaux permanents entre scientifiques est un trait de leur programme. Afin de faciliter et de promouvoir l'activité des groupes de travail entre les sessions, un affinement et une consolidation de la pratique de travail des groupes semblent désirables.

9. Les éléments suivants sont suggérés pour examen dans le *modus operandi révisé possible des groupes de travail (GT)*:

- Les groupes de travail devraient être établis formellement dès que possible au commencement de chaque période triennale, avec une participation définie.
- Au moment de leur création, ou peu de temps après, les groupes de travail devraient définir un programme de travail pour la période triennale, y compris un calendrier pour annoncer les résultats escomptés et les besoins financiers nécessaires pour appliquer le programme.
- Chaque groupe de travail devrait choisir un président chargé de coordonner les travaux du groupe et de surveiller la réalisation du programme de travail.
- Bien que la participation aux GT devrait être volontaire, les membres du Conseil devraient en principe participer aux GT relevant de leur domaine d'expertise.

- La participation aux GT d'organisations observatrices pertinentes devrait être encouragée.
- Les GT pourraient également inclure des ressources en personnes/organisations non régulièrement impliquées dans les travaux du Conseil lorsque des expertises spécifiques non disponibles de la part des membres et des organisations observatrices sont considérées comme nécessaires pour atteindre les rendements prévus.
- Les GT devraient largement faire appel à des moyens électroniques ou à des téléconférences. Réunir des ateliers ne devrait être envisagé que lorsque c'est nécessaire et que les ressources le permettent.

10. Afin de promouvoir la première création de GT dans la période triennale et d'indiquer à temps leurs rendements pour examen par la COP, une *modification dans le calendrier des réunions du Conseil* pourrait être envisagée, ce qui permettrait:

- (i) la convocation de la première réunion du Conseil au début de la période triennale (par ex. au cours du premier semestre de la première année), pendant laquelle les GT et leurs programmes de travail respectifs seraient établis; et
- (ii) la convocation de la seconde réunion quelques mois avant la session de la COP, afin de permettre la mise au point des rendements des GT et leur transmission à la COP pour examen.

11. Dans le but, entre autres, de faciliter l'identification de membres appropriés pour participer aux GT, il est proposé d'entreprendre une enquête générale de l'expertise disponible au sein du Conseil, dont les résultats seraient compilés et stockés dans une base de données adéquate pour en faciliter l'accès. L'enquête serait conduite grâce à un questionnaire. *Un projet de questionnaire est joint pour examen par la réunion.*

Options pour la réduction de la taille des réunions du Conseil scientifique

12. Le soutien financier pour couvrir les frais de voyage et de subsistance des membres éligibles a représenté la plus grande partie de la totalité des coûts des récentes réunions et semble le principal sinon le seul poste d'un budget de réunion sur lequel des économies significatives pourraient être faites théoriquement.

13. A supposer que l'objectif serait dans ce cas une réduction structurelle des besoins en termes de frais de voyage pour délégués, les principales options semblent être:

- i) une réduction du nombre et/ou de la durée des réunions; et
- ii) une réduction du nombre des membres parrainés assistant à des réunions à titre individuel.

Réduction du nombre et/ou de la durée des réunions

14. La pratique actuelle, confirmée par la 8^{ème} session de la Conférence des Parties (COP8), prévoit la convocation de deux réunions du Conseil dans la période triennale entre deux sessions consécutives de la COP, avec une réunion ayant lieu entre les sessions et l'autre immédiatement avant ou après la réunion de la COP. Les réunions ont généralement une durée de trois jours.

15. Si la réduction des réunions dans la période triennale de deux à une est théoriquement possible, on estime qu'une telle option affecterait de manière très significative l'aptitude du

Conseil à faire état du rendement des missions reçues de la COP et de son propre SIP. Une telle option drastique n'est donc pas recommandée. Les options pour la réduction de la durée des réunions pourraient d'autre part être explorées conjointement avec les options pour réduire la taille des réunions.

Réduction du nombre de membres parrainés assistant à des réunions à titre individuel

16. Le paragraphe 2 de l'Article VIII de la Convention stipule que toute Partie est habilitée à nommer un expert qualifié en qualité de membre du Conseil. En outre, le Conseil devra inclure comme membres qualifiés des experts sélectionnés et nommés par la Conférence des Parties. En application de la Rés. 1.4, le nombre de conseillers nommés par la COP ne devrait pas excéder huit.

17. Le Conseil comprend actuellement 74 membres¹⁾ nommés par les Parties et 8 membres nommés par la Conférence. La nomination de ces derniers est examinée à chaque session de la COP, COP9 pourrait donc théoriquement décider de réduire leur nombre. Cependant, cela ne pourrait entraîner que des réductions modestes, tout en réduisant d'une manière tout à fait significative l'expertise disponible au sein du Conseil. D'autre part, toute réduction imposée du nombre de membres nommés par les Parties empiéterait vraisemblablement sur les prérogatives des Parties à titre individuel pour nommer un membre du Conseil, comme prévu par la Convention.

18. En examinant les options qui affecteraient la participation du Conseil en tant qu'inconvénient et/ou quasi impossibilité, réduire les coûts des réunions reviendrait à restreindre la participation à un sous-groupe des membres. Afin de maintenir la cohésion du Conseil en tant que corps et de pouvoir profiter de tous les avantages de l'expertise qu'il contient, on estime qu'au moins une réunion plénière dans la période triennale serait souhaitable. Dans le tableau ci-après un modèle est suggéré qui essaie de combiner cette exigence de cohésion avec une tentative de limiter les coûts sur la période triennale et d'améliorer la productivité notamment des activités entre les sessions.

Calendrier	Réunions/Activité
COP + 6 m	<p>Réunion plénière du Conseil</p> <p>Cette réunion aurait pour objectif principal de déterminer le programme de travail et les objectifs de l'activité du Conseil pour la période triennale sur la base des missions assignées par la COP et ses propres outils de planification.</p> <p>Des groupes de travail thématiques (GT) seront établis et chargés de mettre au point des composants spécifiques du programme de travail (comme indiqué aux para. 8-9 ci-dessus).</p> <p>La réunion élira dès le début le président et le (les) vice-président(s) pour la période triennale. Cette réunion sélectionnera également parmi ses membres les membres du "Comité du Conseil scientifique" (voir ci-dessous).</p> <p>Si elle est soigneusement planifiée, cette réunion pourrait avoir une durée de deux jours.</p>
Entre les sessions	<p>Activités des GT</p> <p>Dans leurs travaux, les GT devraient surtout faire appel aux moyens électroniques ou aux téléconférences.</p> <p>La convocation d'un nombre limité d'ateliers pourrait être envisagée le cas échéant et les ressources le permettant. Les ateliers pourraient avoir lieu à Bonn, dans des pays hôtes ou en marge des réunions pertinentes convoquées par d'autres OIG et ONG.</p>
COP - 2 m	<p>Réunion du Comité du Conseil scientifique</p> <p>Le Comité sera composé d'un sous-groupe de membres du Conseil. Sa composition sera</p>

¹ Toutes les Parties n'ont pas à ce jour profité elles-mêmes de leur prérogative pour nommer un membre du Conseil.

	<p>déterminée par la première réunion du Conseil (COP + 0,5). Il devrait comporter normalement le président, le (les) vice-président(s), les conseillers nommés par la Conférence et les présidents/coordonateurs des GT créés au cours de la période triennale, plus des membres supplémentaires possibles. Un nombre maximum de 20 est suggéré.</p> <p>Cette réunion aurait les mêmes fonctions que les réunions du Conseil qui ont été organisées à ce jour immédiatement après la COP, finaliserait et transmettrait à la COP les rendements des GT.</p> <p>Cette réunion pourrait avoir une durée de trois jours.</p>
--	--

Autres options pour simplifier et réduire les coûts de fonctionnement du Conseil scientifique

19. A ce jour, le Conseil scientifique a fonctionné avec les trois langues de travail de la Convention, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français. Les implications financières de cette pratique sont associées à la fourniture de l'interprétation simultanée dans les trois langues au cours des réunions et à la traduction des documents de travail et du rapport de la réunion.

20. Une limitation des langues de travail à l'anglais, comme c'est le cas pour quelques organes consultatifs créés au titre des MEA, ou à l'anglais et au français, actuellement les deux langues officielles des Nations unies, serait théoriquement possible et pourrait être décidée par le Conseil lui-même d'après le règlement actuel (la Règle 22 du Règlement intérieur du Conseil scientifique de la CMS, CMS/ScC14/Inf.3). Les économies découlant de ce changement de pratique peuvent être estimées à environ 20-30 000 € par réunion.

Conclusions

Les membres du Conseil scientifique sont invités à donner leurs points de vue qui seront synthétisés et rapportés à la prochaine réunion du Comité permanent en septembre 2007.

ANNEX
Survey of Scientific Council expertise
Questionnaire (DRAFT)

1 Personal Information

Name		First name		Title	
Position					
Organization					
Address					
ZIP Code & City			Country		
Telephone			Fax		
E-Mail					

1.1 Please assess your knowledge of languages from 1 (Fluent) to 3 (Working knowledge)

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Arabic | <input type="checkbox"/> Chinese |
| <input type="checkbox"/> English | <input type="checkbox"/> French |
| <input type="checkbox"/> Russian | <input type="checkbox"/> Spanish |
| <input type="checkbox"/> Other: _____ | <input type="checkbox"/> Other: _____ |

2 Profession / Institution

2.1 Please attach your curriculum vitae at the end of the questionnaire or in the returning e-mail.

2.2 Please mark the type of institution you are working for.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Academic / Research | <input type="checkbox"/> Non Governmental Organization |
| <input type="checkbox"/> Governmental | <input type="checkbox"/> Private Company |
| <input type="checkbox"/> Independent | <input type="checkbox"/> Other: _____ |

3 Specialization

In this section please define your expertise in the CMS relevant geographic and taxonomic fields.

3.1 Please tick in a ranking order from 1 (best) to 5 (moderate) your expertise in not more than 5 of the following geographical regions (the definition for range of the countries within the regions can be seen in Annex I)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Antarctic | <input type="checkbox"/> Caribbean Islands | <input type="checkbox"/> South & Southeast Asia |
| <input type="checkbox"/> Europe | <input type="checkbox"/> North America | <input type="checkbox"/> West & Central Asia |
| <input type="checkbox"/> North Africa | <input type="checkbox"/> Mesoamerica | <input type="checkbox"/> East Asia |
| <input type="checkbox"/> Sub-Saharan Africa | <input type="checkbox"/> South America | <input type="checkbox"/> North Asia |
| | | <input type="checkbox"/> Oceania |

(According to IUCN Definition¹)

¹ IUCN Red List of Threatened Species: Countries by Regions available from: <http://www.iucnredlist.org/info/regions> [Accessed Sep 15 2006]

3.2 Please sign in a ranking order from 1 (best) to 5 (moderate) your expertise in not more than 5 of the following aquatic regions. (Definitions of the FAO Major Fishery Areas² can be seen in Annex II)

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> 18. Arctic Sea | <input type="checkbox"/> 47. Southeast Atlantic | <input type="checkbox"/> 61. Northwest Pacific |
| <input type="checkbox"/> 21. Northwest Atlantic | <input type="checkbox"/> 48. Atlantic (Antarctic) | <input type="checkbox"/> 67. Northeast Pacific |
| <input type="checkbox"/> 27. Northeast Atlantic | <input type="checkbox"/> 51. Western Indian Ocean | <input type="checkbox"/> 71. Western Central Pacific |
| <input type="checkbox"/> 31. Western Central Atlantic | <input type="checkbox"/> 57. Eastern Indian Ocean | <input type="checkbox"/> 77. Eastern Central Pacific |
| <input type="checkbox"/> 34. Eastern Central Atlantic | <input type="checkbox"/> 58. Indian Ocean (Antarctic) | <input type="checkbox"/> 81. Southwest Pacific |
| <input type="checkbox"/> 37. Mediterranean and Black Sea | | <input type="checkbox"/> 87. Southeast Pacific |
| <input type="checkbox"/> 41. Southwest Atlantic | | <input type="checkbox"/> 88. Pacific (Antarctic) |

3.3 In which of the following taxonomic group/s covered by Appendix I / II of the Convention, are you most experienced?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bats | <input type="checkbox"/> Terrestrial Mammals |
| <input type="checkbox"/> Birds | <input type="checkbox"/> Fishes |
| <input type="checkbox"/> Marine Mammals | <input type="checkbox"/> Reptiles |

3.4 Please specify some of the species or subspecies in Appendix I / II of the Convention, within the group/s marked in 3.3 above.

3.5 Please indicate 5 particular Habitat Types³ (according to the IUCN definition) you are skilled in. (Listed in Annex III)

² Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO-UN). c1990- .: CWP Handbook of Fishery Statistical Standards - Section H: FISHING AREAS FOR STATISTICAL PURPOSES. FIGIS Ontology Sheets. FAO - Rome. Updated Wed Jun 28 16:26:06 CEST 2006. Available via FIGIS from: <http://www.fao.org/figis/servlet/static?dom=ontology&xml=sectionH.xml> [Accessed Sep 15 2006].

³ IUCN Red List of Threatened Species: Habitats Authority File (Version 2.1). Available from: http://www.iucnredlist.org/info/major_habitats [Accessed Sep 15 2006].

3.6 In this section please define your areas of expertise in recent science, conservation and specific cross cutting issues that are relevant to the CMS (Please select maximum of five issues you are most experienced in).

Research / Science

- Taxonomy
 - Animal migration
 - Monitoring of migratory species
 - Ecology and population dynamics of migratory
 - Protected areas
 - Conservation biology
 - Wildlife trade
 - Wildlife watching
 - Wildlife management
 - Environmental Impact Assessment (EIA) /
Strategic Environmental Assessment (SEA)
 - Sustainable use
 - Isotopes
 - Satellite tracking
 - Other (please explain)
-

Human introduced impacts

- Unsustainable fishery / Over-Fishing
 - Ship collisions
 - Oil pollution
 - By-catch (Res. 6.2)
 - Electrocution
 - Wind turbines
 - Invasive alien species
 - Acoustic pollution
 - Light pollution
 - Land degradation
 - Habitat destruction (human induced)
 - Land-Use and Land-Cover Change
 - Climatic Change
 - Other (please explain)
-

4 Publications

Please list here some of your publications relevant to migration, species migrating, or cross cutting issues that are useful to CMS.

Annex I
Countries and territories by Regions and sub-regions

Africa (North; East; West; Central and South)

North Africa

Algeria
 Egypt
 Libyan Arab Jamahiriya
 Morocco
 Tunisia
 [Western Sahara]

Sub-Saharan Africa

Angola
 Benin
 Botswana
 Burkina Faso
 Burundi
 Cameroon
 Cape Verde
 Central African Republic
 Chad
 Comoros
 Congo
 Congo, The Democratic Republic of the
 Côte d'Ivoire
 Djibouti
 Equatorial Guinea
 Eritrea
 Ethiopia
 Gabon
 Gambia
 Ghana
 Guinea
 Guinea-Bissau
 Kenya
 Lesotho
 Liberia
 Madagascar
 Malawi
 Mali
 Mauritania
 Mauritius
 Mayotte
 Mozambique
 Namibia
 Niger
 Nigeria
 Réunion
 Rwanda
 Saint Helena
 Sao Tome and Principe
 Senegal
 Seychelles
 Sierra Leone

Somalia
 South Africa
 Sudan
 Swaziland
 Tanzania, United Republic of
 Togo
 Uganda
 Zambia
 Zimbabwe

Antarctic

Antarctica

Bouvet Island
 French Southern Territories
 Heard Island and McDonald Islands
 South Georgia and the South Sandwich Islands

Asia

East Asia

China
 Hong Kong (China)
 Japan
 Korea, Democratic People's Republic of
 Korea, Republic of
 Macao
 Mongolia
 Taiwan, Province of China

North Asia

Belarus
 Moldova, Republic of
 Russian Federation
 Ukraine
 USSR, former

West & Central Asia

Afghanistan
 Armenia
 Azerbaijan
 Bahrain
 Cyprus
 Georgia
 Iran (Islamic Republic of)
 Iraq
 Israel
 Jordan
 Kazakhstan
 Kuwait
 Kyrgyzstan
 Lebanon
 Oman
 Pakistan

Palestinian Territory, Occupied
 Qatar
 Saudi Arabia
 Syrian Arab Republic
 Tajikistan
 Turkey
 Turkmenistan
 United Arab Emirates
 Uzbekistan
 Yemen

South & Southeast Asia

Bangladesh
 Bhutan
 British Indian Ocean Territory
 Brunei Darussalam
 Cambodia
 Disputed Territory
 India
 Indonesia
 Lao People's Democratic Republic
 Malaysia
 Maldives
 Myanmar
 Nepal
 Philippines
 Singapore
 Sri Lanka
 Thailand
 Timor Leste
 Viet Nam

Europe:

Albania
 Andorra
 Austria
 Belgium
 Bosnia and Herzegovina
 Bulgaria
 Croatia
 Czech Republic
 Czechoslovakia, former
 Denmark
 Estonia
 Faroe Islands
 Finland
 France
 Germany
 Gibraltar
 Greece
 Greenland
 Holy See (Vatican City State)
 Hungary
 Iceland

Ireland
Italy
Latvia
Liechtenstein
Lithuania
Luxembourg
Macedonia, the former Yugoslav
Republic of
Malta
Monaco
Netherlands
Norway
Poland
Portugal
Romania
San Marino
Serbia and Montenegro
Slovakia
Slovenia
Spain
Svalbard and Jan Mayen
Sweden
Switzerland
United Kingdom

North and Central America:

Caribbean Islands

Anguilla
Antigua and Barbuda
Aruba
Bahamas
Barbados
Bermuda
Cayman Islands
Cuba
Dominica
Dominican Republic
Grenada

Guadeloupe
Haiti
Jamaica
Martinique
Montserrat
Netherlands Antilles
Puerto Rico
Saint Kitts and Nevis
Saint Lucia
Saint Vincent and the Grenadines
Trinidad and Tobago
Turks and Caicos Islands
Virgin Islands, British
Virgin Islands, U.S.

Mesoamerica

Belize
Costa Rica
El Salvador
Guatemala
Honduras
Mexico
Nicaragua
Panama

North America:

Canada
Saint Pierre and Miquelon
United States

Oceania:

American Samoa
Australia
Christmas Island
Cocos (Keeling) Islands
Cook Islands
Fiji
French Polynesia
Guam

Kiribati
Marshall Islands
Micronesia, Federated States of
Nauru
New Caledonia
New Zealand
Niue
Norfolk Island
Northern Mariana Islands
Palau
Papua New Guinea
Pitcairn
Samoa
Solomon Islands
Tokelau
Tonga
Tuvalu
United States Minor Outlying Is-
lands
Vanuatu
Wallis and Futuna Islands

South America:

Argentina
Bolivia
Brazil
Chile
Colombia
Ecuador
Falkland Islands (Malvinas)
French Guiana
Guyana
Paraguay
Peru
Suriname
Uruguay
Venezuela

Annex II

FAO Major Fishing Areas

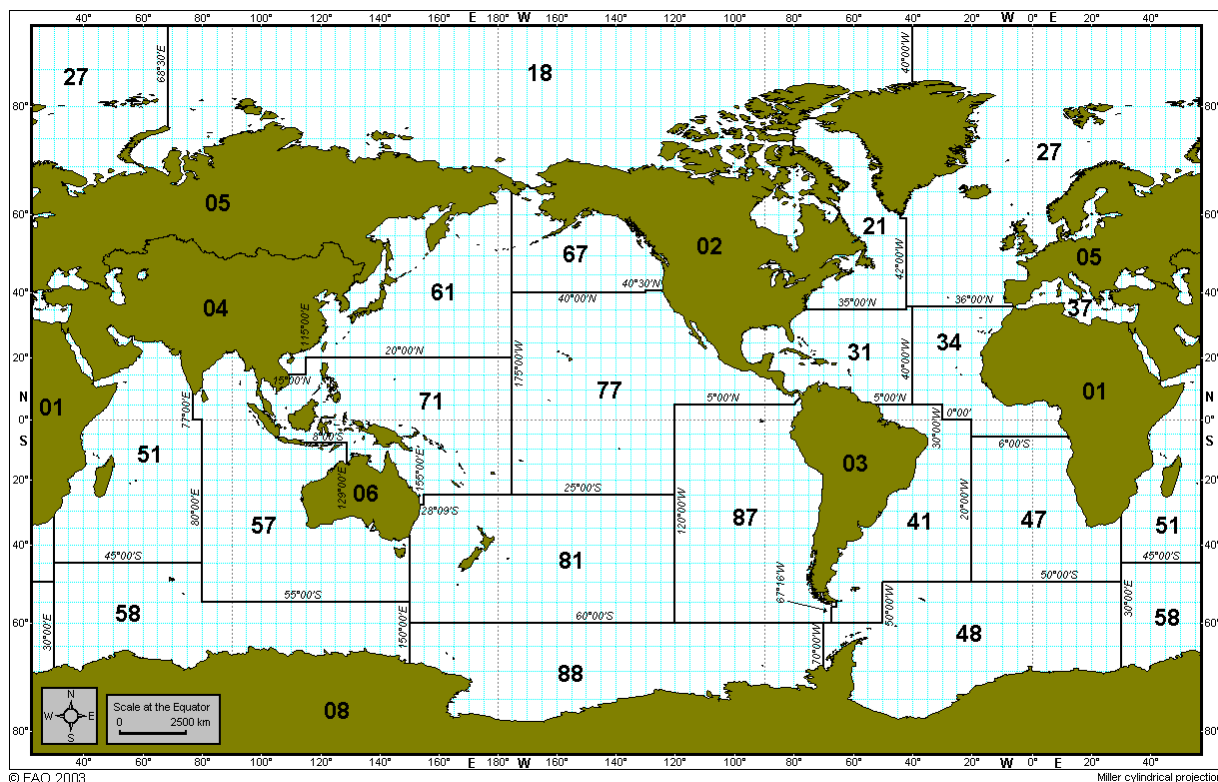


Figure 1: FAO Major Fishing Areas for statistical purpose (Available via from FAO via: ftp://ftp.fao.org/fi/maps/world_2003.gif [Accessed Sep 18 2006])

18. Arctic Sea

21. Northwest Atlantic

27. Northeast Atlantic

31. Western Central Atlantic

34. Eastern Central Atlantic

37. Mediterranean and Black Sea

Sea

41. Southwest Atlantic

47. Southeast Atlantic

51. Western Indian Ocean

57. Eastern Indian Ocean

58. Indian Ocean (Antarctic)

61. Northwest Pacific

67. Northeast Pacific

71. Western Central Pacific

77. Eastern Central Pacific

81. Southwest Pacific

87. Southeast Pacific

88. Pacific (Antarctic)

Annex III

Habitats Authority

http://www.iucnredlist.org/info/major_habitats

1. Forest

- 1.1. Boreal
- 1.2. Subarctic
- 1.3. Subantarctic
- 1.4. Temperate
- 1.5. Subtropical/Tropical Dry
- 1.6. Subtropical/Tropical Moist Lowland
- 1.7. Subtropical/Tropical Mangrove
- 1.8. Subtropical/Tropical Swamp
- 1.9. Subtropical/Tropical Moist Montane

2. Savanna

- 2.1. Dry Savanna
- 2.2. Moist Savanna

3. Shrubland

- 3.1. Subarctic
- 3.2. Subantarctic
- 3.3. Boreal
- 3.4. Temperate
- 3.5. Subtropical/Tropical Dry
- 3.6. Subtropical/Tropical Moist
- 3.7. Subtropical/Tropical High Altitude
- 3.8. Mediterranean-type Shrubby Vegetation

4. Grassland

- 4.1. Tundra
- 4.2. Subarctic
- 4.3. Subantarctic
- 4.4. Temperate
- 4.5. Subtropical/Tropical Dry Lowland
- 4.6. Subtropical/Tropical Seasonally Wet/Flooded Lowland
- 4.7. Subtropical/Tropical High Altitude

5. Wetlands (inland)

- 5.1. Permanent Rivers/Streams/Creeks [includes waterfalls]
- 5.2. Seasonal/Intermittent/Irregular Rivers/Streams/Creeks
- 5.3. Shrub Dominated Wetlands
- 5.4. Bogs, Marshes, Swamps, Fens, Peat lands
- 5.5. Permanent Freshwater Lakes [over 8 ha]
- 5.6. Seasonal/Intermittent Freshwater Lakes [over 8 ha]
- 5.7. Permanent Freshwater Marshes/Pools [under 8 ha]

- 5.8. Seasonal/Intermittent Freshwater Marshes/Pools [under 8 ha]
- 5.9. Freshwater Springs and Oases
- 5.10. Tundra Wetlands [includes pools and temporary waters from snowmelt]
- 5.11. Alpine Wetlands [includes temporary waters from snowmelt]
- 5.12. Geothermal Wetlands
- 5.13. Permanent Inland Deltas
- 5.14. Permanent Saline, Brackish or Alkaline Lakes
- 5.15. Seasonal/Intermittent Saline, Brackish or Alkaline Lakes and Flats
- 5.16. Permanent Saline, Brackish or Alkaline Marshes/Pools
- 5.17. Seasonal/Intermittent Saline, Brackish or Alkaline Marshes/Pools
- 5.18. Karst and Other Subterranean Hydrological Systems [inland]

6. Rocky Areas [e.g. inland cliffs, mountain peaks]

7. Caves and Subterranean Habitats (non-aquatic)

- 7.1. Caves
- 7.2. Other Subterranean Habitats

8. Desert

- 8.1. Hot
- 8.2. Temperate
- 8.3. Cold

9. Sea

- 9.1. Open
- 9.2. Shallow [usually less than 6 m deep at low tide; Includes sea bays and straits]
- 9.3. Subtidal Aquatic Beds [kelp beds, sea-grass beds and tropical marine meadows]
- 9.4. Coral Reefs

10. Coastline

- 10.1. Rocky Shores [includes rocky offshore islands and sea cliffs]
- 10.2. Sand, Shingle or Pebble Shores [includes sand bars, spits, sandy islets, dune systems]
- 10.3. Estuarine Waters
- 10.4. Intertidal Mud, Sand or Salt Flats
- 10.5. Intertidal Marshes [includes salt marshes]
- 10.6. Coastal Brackish/Saline Lagoons
- 10.7. Coastal Freshwater Lagoons

10.8. *Karst and Other Subterranean Hydrological Systems [marine/coastal]*

11. Artificial - Terrestrial

11.1. *Arable Land*

11.2. *Pastureland*

11.3. *Plantations*

11.4. *Rural Gardens*

11.5. *Urban Areas*

11.6. *Subtropical/Tropical Heavily Degraded Former Forest*

12. Artificial - Aquatic

12.1. *Water Storage Areas (over 8 ha)*

12.2. *Ponds (below 8 ha)*

12.3. *Aquaculture Ponds*

12.4. *Salt Exploitation Sites*

12.5. *Excavations (open)*

12.6. *Wastewater Treatment Areas*

12.7. *Irrigated Land [includes irrigation channels]*

12.8. *Seasonally Flooded Agricultural Land*

12.9. *Canals and Drainage Channels, Ditches*

12.10. *Karst and Other Subterranean Hydrological Systems [human-made]*

13. Introduced Vegetation

14. Other

15. Unknown